

CONF

Clôture à l'USJ du cycle sur la bonne gouvernance environnementale



La participants à la séance de clôture du cycle de conférences sur la gouvernance environnementale à l'USJ. Photo DR

L'Observatoire de la fonction publique et de la bonne gouvernance (OFP) de l'Université Saint-Joseph (USJ) a achevé son cycle de séminaires sur la « bonne gouvernance dans les secteurs de l'environnement ». Une séance de clôture a eu lieu au campus des sciences sociales de la rue Huvelin, en présence du ministre sortant de l'Environnement Nasser Yassine, du président de la commission parlementaire de l'Environnement Ghayath Yazbeck, du député Simon Abirama, du recteur de l'USJ, le Pr Salim Daccache, et de la représentante du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) au Liban Melanie Hauenstein.

Le directeur de l'OFP, Pascal

Monin, a rappelé les sujets qui ont été abordés lors des sessions par des experts. « Mon appel aujourd'hui s'adresse à tous les députés, politiciens et responsables, a-t-il plaidé. Laissez les spécialistes et les personnes de bonne volonté travailler, rétablissez le règne de la loi et évitez de nuire à l'environnement. »

De son côté, Manal Moussallem, experte au PNUD et au sein du ministère de l'Environnement, a présenté les défis et les problèmes abordés lors des séminaires et a cité les recommandations les plus importantes.

La feuille de route

Charbel Maroun, de la faculté des sciences, a présenté la feuille de route, une synthèse des six séminaires qui

ont dressé un bilan de l'environnement et établi le coût de sa dégradation, tout en apportant des propositions pour développer la gouvernance environnementale à partir des lois en vigueur, de l'adoption de la décentralisation dans les solutions après une période transitoire, de la promotion de la recherche, de l'instauration d'une culture environnementale et de l'inclusion de la gouvernance environnementale dans le plan de relance économique.

Pour sa part, Mme Hauenstein a estimé que les discussions qui ont eu lieu sur la gouvernance environnementale contribuent à trouver des solutions radicales aux problèmes dont souffre l'environnement au Liban, avec la nécessité d'inclure ces solutions dans le cadre du plan de relance pour sortir de la crise économique.

M. Yazbeck a noté qu'« au Liban, nous ne souffrons pas de l'absence de lois, mais plutôt du manque de leur mise en application ». De son côté, M. Yassine a évoqué tout particulièrement quatre points mentionnés dans le rapport final, à savoir l'importance de la gouvernance environnementale, la décentralisation élargie et la nécessité de son application, en particulier au niveau de l'environnement, la coopération avec les universités et les centres de recherche et enfin, l'importance de la coordination au niveau de la prise de décision.